

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2019

## Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de quatre (4) personnes du public.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** des séances ordinaires du 5 décembre 2018 et du 15 janvier 2019 ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Dans le cadre du *Programme de reconnaissance*, il a été résolu à l'unanimité de transmettre les félicitations de la Municipalité à :
  - **Jimmy Guillemette**, technicien nouvellement reçu au *Centre national d'électrochimie et de technologie environnementale (CNETE)*;
  - **Aryelle Gendron** et **Rosemary St-Yves**, membres de l'équipe féminine de hockey qui représentera la région aux *Jeux du Québec* qui se tiendront à Québec au début de mars;
  - **Gabriel Chapdelaine**, membre de l'équipe masculine de hockey qui représentera la région aux *Jeux du Québec* qui se tiendront à Québec au début de mars;
  - **Katia Makdissi-Warren**, compositrice et directrice musicale, qui a reçu, au début de février, un prix *Opus* du *Conseil québécois de la musique* dans la catégorie *Musique du monde et musique traditionnelle québécoise*;
  - **La radio communautaire 103.1 FM** pour sa récente nomination comme finaliste au *Grand Prix de la Radio 2019* qui se tenait à Paris à la fin de janvier.
7. Le maire a avisé la population:
  - que la Municipalité a reçu des remerciements de la famille de Lucas Bellemare-Paquin pour la soirée de financement du 19 janvier organisée au Centre multiservice Réal-U.-Guimond;
  - que **la liste des contrats de 2 000 \$ et plus totalisant une dépense minimale de 25 000 \$, octroyés par la Municipalité en 2018**, est disponible sur le site Internet de la Municipalité comme l'exige la Loi;
  - qu'une réclamation de Mme Louise Boucher pour un bris de son véhicule sur la voie publique a été transmise à l'assureur de la Municipalité.

## Sécurité publique

8. Aucun dossier pour décision.
9. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a avisé le public que :
  - la démarche de **regroupement de services de sécurité incendie de la MRC**, à laquelle participe notre Municipalité, se poursuit;
  - une formation des pompiers concernant les interventions d'urgence en cas d'accident ferroviaire est en voie d'organisation.

## Transport

10. Il a été résolu à l'unanimité de participer à un projet de la MRC d'**installer une borne de recharge pour véhicules électriques** dans chaque municipalité; le projet implique une contribution municipale de 946,97 \$ pour la mise en place d'un équipement de 4 700 \$.
11. Il a été résolu à l'unanimité d'**acquérir des panneaux de signalisation**, au coût de 1 276 \$, toutes taxes incluses, de la firme *Signoplus*, pour l'application du règlement sur la circulation des VTT.
12. Le conseiller responsable du secteur, M. Claude Frappier, a informé le public qu'il avait rencontré la responsable du ministère des Transports pour l'application du règlement sur la circulation des VTT sur des tronçons de routes numérotées sous la responsabilité du MTQ.

## Hygiène du milieu

13. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser le raccordement du nouveau poste de pompage du secteur du Lac-Bergeron au réseau informatique de contrôle et de surveillance de l'ensemble du réseau municipal**. Cette opération implique une dépense de 3 870 \$ pour la mise à jour du logiciel informatique *SCADA* dont le contrat de service a été alloué à *Neksys* de Trois-Rivières.
14. Puisque le raccordement autorisé au point précédent implique également l'ajout d'une ligne téléphonique et que, dans ce contexte, la compagnie *Sogetel* a fait parvenir une offre de renouvellement globale des services fournis à la Municipalité, il a été résolu à l'unanimité de **renouveler l'ensemble des services dont la Municipalité bénéficie auprès de Sogetel**, pour une période de 36 mois au coût mensuel de 726,07 \$, taxes en sus, et d'**autoriser l'ajout de la ligne téléphonique nécessaire pour le raccordement** du point précédent, avec les frais de 100 \$ pour l'installation, et une mensualité de 65 \$, taxes en sus.

15. Il a été résolu à l'unanimité d'acquérir, de *Provan* de Ville St-Laurent, **deux (2) kits de réparation des pompes doseuses de notre réseau d'aqueduc** au coût de 330 \$ l'unité, taxes en sus.
16. Il a été résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à l'entente et à la facture d'*Hydro-Québec* pour le déplacement de poteaux au chemin du Canton-de-la-Rivière et de lui adresser la facture pour les dommages subis par la Municipalité lors de l'installation initiale des poteaux, au-dessus de la ligne des services municipaux, par *Hydro-Québec*. **La Municipalité estime qu'il s'agit d'une erreur des techniciens d'Hydro-Québec que la Municipalité n'a pas à assumer.**
17. Il a été résolu à l'unanimité de **se conformer aux exigences du ministère de l'Environnement relatives à la vidange des boues de nos étangs aérés.**
18. Il a été résolu à l'unanimité de présenter **une demande de participation au programme fédéral *Arbres Canada*** en vue de planter des arbres fruitiers dans la municipalité.
19. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public qu'elle va initier **un projet pilote de plantation de haies brise-vent sur une artère municipale** en collaboration avec son collègue responsable du transport. Ce projet vise la sécurité routière et la réduction des gaz à effet de serre (GES).

### **Santé et bien-être des citoyens**

20. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser l'organisation d'une collecte, au profit de l'Opération *Enfant Soleil***, dans les rues de la municipalité, le premier week-end de juin.
21. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard a informé le public :
  - que la Municipalité a décliné la demande de la *Fondation Santé de la MRC* de participer à une activité de financement;
  - que le Conseil municipal n'a pas jugé pertinent d'intervenir, comme quelques municipalités de la région, concernant la mise en place du *Registre provincial de contrôle des armes à feu*.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

22. Suite à la recommandation positive du Comité d'urbanisme, il a été résolu à l'unanimité **d'accorder l'appui de la Municipalité**, demandé par M. Pascal Alarie et Mme Sophie St-Hilaire, pour leur démarche auprès de la CPTAQ en vue de régulariser leur commerce du rang Renversy.
23. Il a été résolu à l'unanimité **d'accepter la démission de M. Gilles Duhaime du comité consultatif d'urbanisme et de le remercier pour ses services.**

24. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public du cheminement, auprès de la CPTAQ, des dossiers de la Ferme la Rotonde et de l'écocentre municipal. Dans le premier cas, un délai a été annoncé dans le traitement de la demande. **Dans le cas de notre écocentre, la CPTAQ a donné son aval pour la finalisation du projet au printemps.**

### Culture et loisirs

25. Aucun dossier pour décision.

26. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a avisé le public que la MRC a lancé un appel à projets dans le cadre du *Fonds d'initiatives culturelles 2019*.

### Autres sujets

27. À la parole au public, les citoyens présents sont intervenus :

- Plusieurs sont intervenus sur le projet d'installation d'une borne de recharge des véhicules électrique :
  - M. Gabriel Sicotte pour connaître l'échéancier;
  - M. Dany Degrumelle pour connaître l'emplacement et l'accessibilité;
  - M. Alyre Bélanger pour connaître le processus d'approvisionnement.

*Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a précisé qu'il s'agit d'un projet de la MRC pour l'acquisition de neuf (9) bornes. Si la MRC reçoit le financement souhaité, elle autorisera la réalisation du projet suite à un achat regroupé par soumission publique de la MRC. À Saint-Paulin, si le projet se réalise, la borne serait installée au Centre Réal-U.-Guimond, serait accessible par tout usager intéressé 24 h / 24 h et des frais minimes seraient exigibles et payables par carte de crédit.*

- M. Dany Degrumelle a informé le Conseil qu'il participe à un projet touristique du territoire de la MRC pour la mise en place d'un relais touristique coordonné entre les divers sites municipaux et ayant pour objectif la prolongation du séjour de la clientèle sur le territoire.
- M. Degrumelle a aussi demandé des informations concernant le projet de déploiement de l'Internet haute vitesse.
- M. Alyre Bélanger s'est informé de l'éventuelle implication de l'entreprise *Vacuum St-Paulin* dans le traitement des boues de nos étangs aérés. Le maire et le directeur général ont expliqué qu'il s'agit d'une intervention hautement spécialisée et qu'il y aura appel d'offre public.
- M. Michel Puzé s'est informé sur l'impact de la prolongation des services municipaux sur les crues printanières. Le maire et le directeur général ont expliqué qu'il n'y avait aucun rapport entre ces événements.

28. Par vote unanime, à 20 h 40, **la séance a été levée.**